

SECONDES ASSISES REGIONALES DE LA CITOYENNETE

Crise des Villes, Contrôle des Citoyens sur les pouvoirs

♦ EDITORIAL

Ils ont tous commencé par dire qu'ils allaient changer la politique, tous les gagne-petit... et ils ont fini par aller à la soupe, comme les autres. Alors, pourquoi au bout du compte, ne serions-nous pas en train de prendre le même chemin ? Celui de tous les opportunistes qui tuent la politique ?

Ni parti, ni préparation de listes, avions-nous dit en Janvier, à Marseille, lors des Premières Assises. Ensuite, nous ne demandons à personne de renier ses appartenances, son travail associatif, politique ou syndical. Au contraire, la diversité est facteur de richesse.

Cependant, nous ne recherchons aucun « consensus mou ». Nous voulons créer des espaces de confrontations et d'échanges, des solidarités à la base, tels qu'ils permettent la reprise des initiatives et des actions des simples citoyens.

C'est l'urgence démocratique qui nous pousse : la chose publique appartient aux citoyens.

C'est l'urgence sociale qui nous motive : toutes les exclusions, et en premier lieu celle du chômage, détruisent la société ; nous voulons les combattre et contribuer à notre place à inventer des voies nouvelles d'un progrès humain.

C'est l'urgence politique enfin : combien de temps les hommes et les femmes, ici et ailleurs, supporteront-ils que le laminage d'une économie de casino broie les hommes, les métiers, les paysages, les villes ?

De tout cela, nous vous invitons à venir parler librement aux Secondes Assises Régionales de la Citoyenneté. On objectera que des lieux de palabres où l'on refait dix fois le monde en un week-end n'ont guère d'intérêt, et on aura raison. Bien sûr, l'échange de parole dans une société qui mure les personnes dans les tours de la solitude de la consommation ou dans celles de l'exclusion du travail est par soi-même un progrès. Mais ces échanges ne feront sens que dans la condition de se transformer en actions collectives conscientes concrètes. La chose est aride. Et si c'était la difficulté elle-même qui était le chemin ?

Comités d'Initiatives Citoyennes le journal

Engageons donc le débat !

Mais que peuvent faire des citoyens ? C'est la question que les militants associatifs qui avaient organisé en Janvier 1994 « les Premières Assises Régionales de la Citoyenneté » et qui, depuis, se sont formés en Comités d'Initiatives Citoyennes, continue de se poser.

C'est aussi pourquoi nous avons souhaité que ces Secondes Assises soient une occasion nouvelle de rencontres créatrices d'information, de formation et de communication. Ces Assises veulent, indépendamment et au côté d'une démocratie de délégation nécessaire mais défaillante et menacée, favoriser la mise en oeuvre d'une démocratie participative animée par des citoyens actifs. Car la citoyenneté n'exprime pas seulement l'affiliation à une communauté politique et un statut juridique, elle ne se réalise que dans une pratique collective de participation à la décision publique.

Ces Secondes Assises régionales sont coorganisées avec des associations engagées dans des pratiques de solidarités, des carrefours d'expression et d'action politique, des instances qui visent la défense d'intérêts d'individus ou de groupes (Shebba, Ligue des droits de l'Homme, CLAP Méditerranée, FECOM, Ballon Rouge, C.G.T. Municipaux, Syndicat de la Magistrature, Marseille Alternative, Carrefour 13 Vitrolles...). la discussion a permis de privilégier les objectifs suivants :

- la confrontation entre expériences de terrain et la théorie

- l'information, la formation des participants sur la crise urbaine et sociale, la question des pouvoirs et celle du contrôle exercé par le citoyen
- l'interpellation des acteurs politiques sur nos propositions
- la mise en réseau du tissu associatif

La démarche qui est proposée est ouverte, plurielle, respectant les sensibilités de chacun.

Notre ambition est de puiser dans nos pratiques, d'engranger des expériences, d'en tirer des perspectives, chercher la confrontation des idées. Patiemment, nous voulons faire des analyses, développer une réflexion, élaborer des propositions pour redonner du sens à la politique.

Il ne suffit pas de décréter que chaque habitant de la Cité est citoyen pour que cela devienne une réalité. C'est un long processus à mettre en oeuvre. Aussi parce que nous sommes conscients de la nécessité de travailler à long terme, nous n'envisageons pas de partir collectivement à la conquête du pouvoir en présentant une liste aux prochaines élections municipales, ni de soutenir un candidat. Notre démarche dépasse les logiques partisans.

**Prochaine réunion
du C.I.C. Marseille,
au Centre Social Belsune,
Lundi 12 Décembre, à 19h
Bilans et Suites des Assises**

C.I.C., lecteurs, participants aux Assises... Envoyez vos contributions au secrétariat des Assises (maximum 2 pages dactylographiées ou mieux une disquette format PC ou Mac)

* Secrétariat : 55, Rue de la Palud, 13001 Marseille Tél. : 91.33.88.56

* Siège social : Centre social Belsunce, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille Tél. : 91.90.49.10 Fax : 91.91.36.76

LES ATELIERS

ATELIER 1

Une région déstructurée ? Aménagement de l'espace et rôle de l'Etat

Tous les six mois sortent de grands projets urbains qui donnent lieu à des concurrences acharnées entre les décideurs locaux. Leurs montages sont si complexes que tous les échelons administratifs y sont impliqués et imbriqués.

Comment les habitants participent aux processus de décision ? Quel contrôle peuvent-ils avoir sur tous ces regroupements de collectivités de circonstance ?

Est-ce là une politique des communes ou une reprise en main du développement et de l'aménagement du territoire par l'Etat ?

ATELIER 2

Crise des villes, crise sociale, vers l'exclusion

La politique de la Ville est une dynamique qui permet de développer des actions susceptibles d'améliorer la vie quotidienne des habitants. Elle vise à lutter contre l'exclusion, à faire de l'égalité urbaine une réalité.

Les résultats obtenus à ce jour sont-ils à la hauteur des moyens et des efforts dégagés par les pouvoirs publics ?

Comment le social peut-il s'articuler avec une logique de développement économique ?

Pour répondre à ces questions, nous évoquerons quelques projets : Marseille et le Grand Projet Urbain, le cas du Centre-Ville à Marseille comme à Nice...

ATELIER 3

Démocratie locale, pouvoirs et rôle de l'Etat

Il y a dans notre système de représentation politique de graves carences démocratiques qui tiennent à l'organisation et à la répartition des pouvoirs et à l'absence de contre-pouvoirs.

Peut-on considérer l'action des juges contre les faits de corruption comme un contre-pouvoir réel ?

Quel processus doit-on mettre en oeuvre pour que le citoyen puisse prendre sa place dans la Cité et contrôler la décision publique ?

ATELIER 4

Démocratie et Services Publics Egalité devant l'Ecole, la Santé, la Justice, la Culture

La politique de la Ville a entraîné des changements dans les services publics de l'Etat, ceux des Collectivités Locales, voire encore des services privés. Quelle analyse peut-on faire de ces mutations ?

Est-ce qu'elles rapprochent les institutions des usagers ? Est-ce qu'elles ont permis de réajuster l'offre par rapport aux besoins ? Vers quel modèle de développement doit-on tendre ?

ATELIER 5

Logement et Transports, privés de services publics ?

Dans le domaine du logement et des transports, on constate bien souvent que les logiques de services ne sont pas toujours compatibles avec la demande des habitants.

Logements et transports servent de révélateurs des contradictions du système.

Comment peut-on chercher à ouvrir les quartiers qui concentrent des difficultés et fermer (comme à Marseille) le métro à 21 h ?

Comment peut-on continuer à appliquer des mécanismes de marché en matière de gestion du parc social et chercher à lutter contre la ségrégation dans le logement ?

ATELIER 6

Libertés publiques : en danger ?

Cet atelier se propose de constater la dégradation des libertés individuelles et collectives engendrées par l'adoption, récemment de lois restrictives, flattant l'opinion d'extrême droite :

Les lois Pasqua à l'encontre des étrangers résidant en France, en ce que non content de détruire le droit d'asile, elles peuvent aussi atteindre à la liberté de Français qui choisiraient par exemple de convoler en justes noces avec un étranger ou avec une étrangère. Parce qu'elles constituent une véritable usine à fabriquer des clandestins. Parce qu'elles vont à contrario des principes républicains établis par la Révolution Française.

Les lois Pasqua concernant l'ordre public parce qu'elles affirment une claire volonté de « mater » toute la population de l'Hexagone et qu'elles limitent le droit de manifestation.

ATELIER 7

Expériences de citoyenneté : Travail, Emploi, Activité

Les 15 et 16 Novembre, Région dépensait près de 30 millions pour l'organisation d'un forum « Parlons Emploi », montrant « sa présence dans le débat », on ne peut qu'être sceptique sur la méthode employée...

Face à cela, des expériences de terrain bonnes ou mauvaises : de l'expérimentation du RMI jusqu'au Plan Local d'Insertion par l'Economique, sans oublier les multiples initiatives développées par les structures associatives (entreprises d'insertion, assoc. intermédiaires, régies de quartier, etc.).

Ces types d'expériences et de politiques qui ont certainement leurs limites (quelles sont elles ?) forment elles l'avènement d'une certaine citoyenneté ?

Pourquoi une "charte de la démocratie locale"?

Le Manifeste issu des "Assises Régionales de la Citoyenneté" de Janvier proposait sur les questions de la démocratie les axes suivants : "Parce que la confiscation de la démocratie par les appareils politiques entraîne une crise de représentation sans précédent, particulièrement manifeste en Provence, Nous affirmons que la reconstruction d'une démocratie politique de masse en rupture avec les mécanismes de la V^e République, dans laquelle chaque citoyen(ne) soit un acteur, passe par l'égalité entre hommes et femmes et la parité des élu(e)s, la mise en oeuvre du droit de vote des immigrés, la primauté des assemblées élues sur les exécutifs, la représentation proportionnelle dans les assemblées, et le contrôle effectif des élus."

Depuis, ce constat de "confiscation" s'est aggravé tant par les "affaires" mettant en cause de nombreux élus régionaux, que la personnalisation grandissante du politique, qui a pour contrepartie la dépolitisation des personnes.

Elaborer un cadre de fonctionnement démocratique des pouvoirs locaux :

Or à l'évidence la richesse créative du tissu associatif montre qu'une citoyenneté active cherche à se reconstruire. Un pas décisif peut être fait afin que devienne centrale la reconstruction d'une citoyenneté par en bas, tranchant avec le libéralisme en partant des besoins sociaux et de la lutte contre l'exclusion, poussant plus loin la décentralisation pour faire du Quartier ou de la Cité la base du fonctionnement du pouvoir local, mettant la démocratie au premier plan en rendant les pouvoirs transparents et contrôlables.

C'est pourquoi nous proposons le projet qui suit, dont la discussion et l'adoption seront un des moments clés des secondes "Assises". Elaboré au sein des C.I.C. d'Aix-Marseille, il a déjà été enrichi par plusieurs discussions, entre autres avec "Marseille Alternative" pour la proposition d'un "conseil économique et social". Il a pour objectif d'être un référent sur le fonctionnement du pouvoir local qui puisse être proposé à toutes les associations, syndicats et partis, afin de faire l'objet du débat public le plus large.

Projet de Charte de la démocratie locale

1 : Pour un réel pouvoir des élus, contre la monarchie

1.1 Il faut mettre fin au fonctionnement monarchique - présidentiel des municipalités :

Rétablir le pouvoir des Conseillers Municipaux sur leur Maire, par des délégations cohérentes et le refus de délégation globale de signature au Maire; Mettre en place un Bureau Municipal des Elus - indépendant du Maire et incluant les minorités - qui soit maître de l'ordre du jour et des débats du Conseil Municipal, ainsi que des moyens mis à disposition des élus et groupes; Rétablir la prépondérance des élus sur les fonctionnaires dans les décisions; Soumettre au vote du Conseil les délégations d'adjoints et délégués.

1.2 Rapprocher les décisions du citoyen :

Dans les villes non soumises à la Loi P.L.M., mettre en place des Conseils municipaux d'Arrondissement dotés de réels pouvoirs; dans celles qui y sont soumises, comme Marseille, mettre en place des "Conseils municipaux de quartier", dotés des mêmes pouvoirs selon le principe de la subsidiarité; décentraliser les décisions nécessaires à l'échelle du secteur et du quartier, afin que pour toute décision n'impliquant pas les équilibres globaux de la cité, l'avis du Conseil d'Arrondissement ou de Quartier soit prépondérant.

1.3 Organiser l'élection des échelons intercommunaux, communautés de villes ou de communes

2 : Pour un réel pouvoir de contrôle des citoyens

2.1. Organiser le contrôle des habitants sur leurs élus, notamment par des "conseils associatifs de quartiers" dotés de moyens de fonctionnement, du droit à la formation, et de décharges horaires sur le mode des délégués du personnel, permettant un dialogue - confrontation constant, afin que chaque citoyen puisse devenir un acteur;

2.2 Mettre en place un "conseil économique et social" local :

qui soit un lieu de débat et d'expertise, dans lequel les problèmes globaux de la Cité puissent être discutés entre les forces sociales et les institution élues, qui ait un "droit de saisie" et d'interpellation des pouvoirs. Ce Conseil devrait disposer des mêmes moyens en temps, en formation, en droit de commande à des expertises indépendantes que les "conseils associatifs de quartier".

2.3 Ouvrir droit à la parole :

Organiser avant chaque séance du C.M. des réunions publiques en Mairie d'Arrondissement ou de Quartier afin de présenter et débattre des propositions : prendre le temps de la démocratie.

Ouvrir un droit automatique à débat en séance du Conseil Municipal à toute proposition ayant obtenu 10 000 signatures de pétitionnaires (présentation des positions par les demandeurs, réponses du Conseil, votes éventuels, etc.) avec compte-rendu dans les quotidiens locaux. Ouvrir le même droit dans les Conseils d'Arrondissement sur la base de 2000 signatures. *(cette proposition, faite sur la base de la population d'une ville comme Marseille, est bien entendu à adapter à chaque commune)*. Publier le compte rendu intégral des séances du Conseil; Diffuser sur le réseau de base de la chaîne câblée Marseille Citévision les débats du Conseil, sous contrôle d'une instance ouverte/ indépendante. *(même remarque)* Ouvrir aux minorités du Conseil et aux citoyens de tout courant de pensée - sauf les idées racistes - la presse municipale.

2.4 Favoriser la participation à la vie locale :

Organiser une campagne pour l'inscription sur les listes électorales; Agir pour le droit de vote des étrangers aux élections municipales, et dans l'attente dialoguer avec leur représentation non pas au travers de leurs représentants religieux, mais de leur réalité sociale et associative; pour cela organiser l'élection d'un conseil représentant les résidents étrangers, associé au Conseil Municipal, doté de moyens propres de fonctionnement.

3 : Pour une réelle transparence des décisions

3.1 Organiser la transparence :

Pratiquer la transparence et la publicité tant dans la préparation des décisions générales que dans leur exécution : à cette fin donner des moyens d'expertise technique indépendante aux associations afin de leur permettre de contrôler les politiques publiques.

3.2 Pour la transparence budgétaire :

Ceci implique d'abord de réintégrer au sein des comptes municipaux les bilans financiers et fonciers des S.E.M. et associations satellites des mairies; Publier les bilans financiers de toutes les sociétés ou associations subventionnées; Rendre transparentes les attributions de marchés publics, d'emplacements publics, de licences et patentes, de logements sociaux pour tous les organismes ayant bénéficié de garanties d'emprunts.

Soumettre à des Concours les candidats à l'embauche de tout le personnel municipal et celui des organismes liés, afin respecter l'égalité des chances et de marquer une claire rupture avec le clientélisme.

4 : Pour des élus responsables et irréprochables

4.1: Mettre fin aux cumuls :

Refuser cumul des mandats de Maire ou Adjoint délégué et ceux de Conseiller Général, Régional ou de Député.

4.2: Parité hommes-femmes :

Respecter dans la composition des listes et dans les délégations la parité d'hommes et de femmes.

4.3: Transparence des élus :

S'engager à la publication annuelle par les élus, sous contrôle d'une commission indépendante, du bilan de leur patrimoine personnel et leurs revenus. Renforcer la formation et le statut des élus, afin de favoriser l'élection d'élus salariés. Enfin renoncer formellement et par avance à toute "subvention" ou aide financière, même légale, par les entreprises.

5 : Développer, moderniser les services publics municipaux

5.1: Pour des services publics de qualité :

Moderniser les services municipaux, former massivement les personnels vers une fonction publique de carrière, de fonctionnaires-citoyens.

Rapprocher l'administration du citoyen, entre autres par le développement de "guichets uniques" de quartier et le travail coordonné des administrations.

5.2: Réduire le temps de travail, faire de fonctionnaires-citoyens :

S'engager à la suppression des emplois clientélistes ou parasites par la réaffectation des agents au service du public. Appliquer les 35 Heures travaillées sans perte de salaire au personnel municipal.

5.3: Contrôle démocratique de la gestion déléguée:

Engager la remunicipalisation ou la mise sous contrôle démocratique des services publics concédés ou S.E.M. qui vivent de l'argent public en rationalisant leur fonctionnement, afin d'en réduire les coûts et de les réorienter vers la satisfaction des besoins publics.

UNE CO-ORGANISATION ASSOCIATIVE

Comité d'Initiatives Citoyennes

Fédération des Comoriens de Marseille

« La participation de la FECOM aux Assises se motive par le fait que l'apport de la communauté comorienne, à grande majorité française, sur la restauration d'une citoyenneté plus confirmée aux réalités sociales s'impose. L'objet de la cité concerne tous ses habitants quelles que soient leurs origines sociales ou ethniques. »

Ballon Rouge - Aubagne

« Les membres et amis de Ballon Rouge réfléchissent et débattent chaque jeudi soir à Aubagne, autour d'un thème ou de son idée directrice : peut-on accéder à la citoyenneté, comment être citoyen ?

La démarche n'est pas systématique, elle n'est pas progressive dans tous les cas, elle est parfois brouillonne, mais elle permet une expression plurielle, un véritable débat pour parfois déboucher sur des réalisations et des actions concrètes.

L'intérêt que nous portons à l'expérience des Assises tient au fait que nous marchons dans la même direction, chacun avec ses moyens, son histoire, sa spécificité, son rythme. »

Ligue des Droits de l'Homme

La notion de citoyenneté est inscrite dans notre nom Ligue des Droits de l'Homme et du CITOYEN.

Les premières Assises ont montré qu'il y avait un fort besoin de dialogue et de participation à la vie publique, c'est dans cet esprit qu'il faut continuer à oeuvrer.

Il ne s'agit pas pour nous de constituer des listes pour les élections à venir, il est essentiel que ces Assises restent ouvertes aux diverses sensibilités. Il ne faut pas oublier que la citoyenneté ne se limite pas à l'acte de voter.

CLAP Méditerranée

Shebba

Shebba, association de femmes de quartier, juggle dans ce cadre tous les problèmes socio-économiques : chômage, droit au logement, insertion par l'économie, formation, alphabétisation. Mais Shebba rencontre des difficultés tant au niveau financier qu'au niveau politique.

Shebba ne pouvait que participer à ces Assises, lieu démocratique où l'étiquette citoyenne est octroyée à tout un chacun.

Marseille Alternative

Pour Marseille Alternative, participer aux 2^e Assises de la Citoyenneté, c'est s'associer au grand débat sur la démocratie locale, en être partie prenante.

Ce débat est essentiel pour tous les citoyens et les Assises permettent de le mener dans un cadre serein d'étude, de réflexion et d'approfondissement.

Pour Marseille, cela pourrait être un « projet pour Marseille » où économie ne s'opposerait plus au social, où la formation de tous serait valorisée et où...

Le débat est lancé, nous devons tous y participer.

Idées Emplois

Déjà présents lors des premières Assises, nous souhaitons que se développent dans toute la Région des lieux d'expression comme ces forums de citoyenneté.

Parmi les citoyens, les attentes sont nombreuses et les volontés de débattre et de communiquer sont fortes, parce que les souffrances sont trop criantes notamment face à l'exclusion des « sans-travail », aussi parce que la République ne prend pas en compte ces souffrances et surtout parce que la citoyenneté, précisée dans la Constitution, est encore à conquérir !

Idées Emploi essaye d'agir, parmi d'autres, pour permettre l'accès à cette citoyenneté, notamment dans le domaine de l'emploi, en favorisant le montage de projets liés à la créativité d'activités.

Ces Assises, outre une subvention du DSU de Marseille, s'autofinancent.

Nous demandons donc aux participants une contribution volontaire... d'au moins 40 F (une place de ciné !)

Un acte de soutien serait de nous faire parvenir votre participation, par chèque à l'ordre des Assises Régionales de la Citoyenneté, dès maintenant.